

## **B1 Développement des compétences personnelles, méthodologie**

<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne intéressée par un développement personnel, par les méthodes d'apprentissage, les techniques de communication, la gestion de projet et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalant à un CFC d'agriculteur.
<b>Objectifs</b>	A la fin du module, l'apprenant(e) : <ol style="list-style-type: none"><li>1. Est en mesure d'utiliser ses compétences personnelles de façon efficace, de connaître ses potentialités et ses limites.</li><li>2. A pris conscience de ses propres désirs et besoins ainsi que de ceux de sa famille. Il/elle les intègre dans sa réflexion et ses prises de décision.</li><li>3. Formule des buts pour lui-même, sa famille.</li><li>4. Est capable d'organiser et de structurer une démarche d'apprentissage.</li><li>5. Maîtrise les techniques de base de la communication.</li><li>6. Est capable d'analyser une problématique, de poser un diagnostic et proposer des solutions.</li><li>7. Est capable de gérer des projets.</li><li>8. A développer sa créativité.</li></ol>
<b>Contenu</b>	Atelier de créativité, fixation de buts, communication et feed-back, pensée en réseau, analyse de sa personnalité, organisation du travail, méthodes d'apprentissage, gestion de projet
<b>Niveau</b>	Brevet fédéral d'agriculteur / Examen professionnel
<b>Durée</b>	30 heures de cours 10 heures de travail personnel
<b>Forme</b>	A déterminer par l'organisateur du module
<b>Evaluation</b>	Validation sur la base d'une attestation remise par le responsable du module. Les conditions suivantes doivent être remplies : <ul style="list-style-type: none"><li>- participation active aux cours et remise des travaux et exercices exigés par le responsable du module</li><li>- 80% de présence aux cours requise</li></ul>
<b>Reconnaissance</b>	Module obligatoire pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole
<b>Validité</b>	5 ans après la fréquentation du module
<b>Adaptation des objectifs</b>	Selon besoin
<b>Remarque</b>	Le module est conçu en tant que préalable aux autres modules du brevet.

## **Objectifs détaillés**

	<b>Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :</b>	<b>Cpro</b>	<b>Cmét</b>	<b>Cper</b>	<b>Csoc</b>
1	Evaluer sa situation et celle de sa famille, ainsi que son contexte. (C4)			X	X
2	Formuler des buts pour soi-même, sa famille, son entreprise. (C5)	X	X	X	X
3	Exercer différentes méthodes favorisant la créativité et permettant d'améliorer sa propre créativité. (C4)		X	X	
4	Utiliser différentes méthodes d'apprentissage et déterminer laquelle lui convient le mieux. (C3)		X	X	
5	Utiliser les méthodes adéquates pour traiter et classer les informations personnelles et la documentation. (C5)		X	X	
6	Juger sa propre organisation du travail et chercher des améliorations. (C6)	X	X	X	X
7	Expliquer les différents processus de communication et les transposer dans différentes situations familiales, professionnelles ou autres. (C3)	X	X	X	X
8	Décrire les règles du feed-back et les utiliser au quotidien. (C3)	X	X	X	X
9	Se présenter en public et conduire un exposé. (C3)		X	X	X
10	Aborder un problème à partir de différents points de vue et proposer des solutions globales en tenant compte de l'ensemble de la situation. (C6)		X	X	X
11	Expliquer et appliquer les règles de la négociation efficace. (C3)		X	X	X
12	Elaborer et gérer des projets. (C5)	X	X		